



UNION NATIONALE
DES ENTREPRISES
DE COIFFURE

Maine-et-Loire



Lundi 27 juin 2022

*Rejoignez-nous à 18h00
pour un beau moment de
convivialité dans le nouveau
showroom de La Beauté Pro*

LA BEAUTÉ PRO
COIFFURE | ESTHÉTIQUE





LE moment de convivialité du 1^{er} semestre

Lundi 27 juin 2022 – 18h00

**Toute l'équipe de l'Unec 49 sera présente
pour vous accueillir**

La Beauté Pro

1 Bd des Bretonnières - 49124 St Barthélémy d'Anjou

ASSEMBLEE GENERALE

1. Partie statutaire
 - a. Approbation du compte rendu de l'AGO de 2021
 - b. Rapport moral et d'activités des Présidentes
 - c. Rapport financier de la Trésorière
2. Les Concours et l'Artistique
3. Retour sur le Congrès de Marseille :
 - a. Election du Président national et du Conseil exécutif
 - b. Projet de la nouvelle mandature
 - c. Journées de la Coiffure au Futuroscope (mars 2023)
4. Informations Unec Pays de la Loire
5. Vote des résolutions

ECHANGES AVEC NOTRE PARTENAIRE

La Beauté Pro nous présentera sa nouvelle gamme

- Kydra botanique nouvelle coloration
- Et le lifting capillaire Hair Toxx

LA BEAUTÉ PRO
COIFFURE | ESTHÉTIQUE



HAIR TOXX



Clôture de la soirée autour d'un cocktail – Inscription obligatoire



POUVOIR POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Je soussigné (e)

Gérant(e) du Salon

Et adhérent UNEC 49 pour l'année 2021 et/ou à jour des cotisations 2021 et 2022

Ne pouvant participer à l'AGO du 27 juin 2022 donne pouvoir par la présente à

M

Gérant du salon

Et adhérent à l'UNEC 49 pour l'année 2022

Aux fins de me représenter et prendre part aux votes qui interviendront lors de l'AGO du 27/06/2022 conformément à l'Ordre du Jour, dont j'ai pris connaissance par invitation.

Fait à le

Signature précédée de la mention manuscrite
« *Bon pour Pouvoir* ».

A retourner par mail à : unec49@unec-pdl.fr



CONFIRMATION DE PARTICIPATION

M _____

Salon _____

Email _____ Tel _____

Participera à la réunion et au cocktail oui non

Et sera accompagné de : _____

Fait à _____ le

Signature

A retourner par mail à : unec49@unec-pdl.fr